



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019
-
2020

‘
UNEQ

UNION DES ÉCRIVAINES
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
DOSSIERS POLITIQUES	5
Crise de la COVID-19	5
Révision des lois québécoises sur le statut de l'artiste	5
Loi canadienne sur le droit d'auteur	6
L'affaire <i>Hansel et Gretel</i>	6
Le Comité Égalité hommes-femmes de l'UNEQ	6
Autres représentations de l'UNEQ	7
<i>Plan stratégique 2018-2022</i> de l'UNEQ, assorti du plan d'action 2018-2020	7
COMMUNICATIONS	8
Communications externes	8
Communications internes	8
Communiqués de presse de l'UNEQ	9
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE	9
SERVICES AUX MEMBRES	10
Consultations juridiques et fiscales	10
Prévention du harcèlement et de la violence	10
L'auteur autonome, formations pour écrivains et professionnels du milieu du livre	10
Programme de parrainage	11
Ateliers de formation	11
PROGRAMMES DE DIFFUSION	13
Tournées-rencontres	13
La culture à l'école	13
<i>Writers in CEGEPS</i>	14
Parlez-moi d'une langue !	14
L'Infocentre littéraire L'ÎLE et Le RÉCI(F)	14
VALORISATION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE	15
Journée Lire pour réussir 2019 : la journée de réflexion sur la lecture	15
La Nuit de la lecture	15
Les Rendez-vous du premier roman, saison 2019-2020	16
Livres comme l'air	17
Livres comme l'air en région	17
La Ligue d'improvisation littéraire	18
Écrivains en résidence	18
<i>Opuscules</i> , Littérature québécoise mobile	18
Minigalerie de l'UNEQ	18
<i>WendaKébec</i>	18
La Traversée	18
L'UNEQ DANS LES RÉGIONS	19
Bas-Saint-Laurent	19
Capitale-Nationale	19
Outaouais	19
Dans toutes les régions du Québec	19
Comité des régions	19
<i>Format papier</i> , un nouveau périodique par et pour les membres	19
Bourses d'écriture coordonnées par l'UNEQ	19
PRÊTS ET LOCATIONS DE SALLES	20
ÉQUIPES	21
Membres d'honneur	21
<i>In memoriam</i>	21

MOT

DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

De novembre 2019 à juin 2020

C'est bien la première fois dans l'histoire de l'UNEQ que notre assemblée générale annuelle se tient au début de l'été plutôt qu'à la fin de l'automne.

Nos membres, réunis en assemblée générale extraordinaire en décembre 2019, ont approuvé des modifications aux statuts et règlements parmi lesquelles figure un changement de date pour l'assemblée générale. Celle-ci doit dorénavant se tenir dans les 120 jours qui suivent la clôture de nos états financiers, qui est le 31 mars.

Ce rapport d'activités couvre donc une période exceptionnellement courte de sept mois. Il couvre aussi une période qui a vu le Québec se mettre « sur pause » pendant de longues semaines pour éviter la propagation de la pandémie de la COVID-19.

Cette épreuve, que le monde entier traverse en quasi simultanéité, nous a obligé à développer réactivité et souplesse. Dès le 13 mars, l'UNEQ a su s'organiser pour désertier les bureaux de la Maison des écrivains tout en restant disponible pour ses membres, et a réussi à maintenir les mêmes services grâce au télétravail.

L'équipe permanente, tout comme le comité de direction, se sont réunis de manière hebdomadaire en visioconférence pendant toute la durée du confinement pour s'assurer que chacun trouve ses marques dans cette nouvelle réalité. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour sa flexibilité et pour avoir démontré la volonté que l'UNEQ reste fonctionnelle en tout temps et en toutes circonstances.

Cette crise sanitaire a creusé les fossés socio-économiques dans notre société. Les écrivaines et écrivains n'ayant aucune entente collective, aucun accord-cadre, aucun filet social, se sont rapidement, pour plusieurs, retrouvés dans des situations inquiétantes en voyant s'annuler les salons du livres, les conférences en bibliothèques, les animations scolaires, ou en voyant des parutions prévues au printemps reportées à l'automne prochain.

L'UNEQ a très vite usé de ses relations gouvernementales pour envoyer aux deux paliers de gouvernements des signaux clairs sur la situation.

Au plan fédéral, la mise en place fin mars de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été salvatrice. Le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, a su se montrer à l'écoute des associations représentatives d'artistes canadiens, dont l'UNEQ, pour assouplir certaines modalités d'accessibilité à ce programme, en acceptant notamment d'exclure les redevances perçues pendant les mois de crise et correspondant à des ventes réalisées lors d'une période antérieure. Le 6 juin, l'UNEQ a officiellement demandé au premier ministre Justin Trudeau de prolonger la PCU de quatre mois supplémentaires pour aider les artistes les plus touchés « à passer l'été ». Le 16 juin, la PCU a été augmentée de deux mois.

Au plan provincial, le Conseil des arts des lettres du Québec a rapidement travaillé à soutenir les organismes comme l'UNEQ en anticipant de plusieurs mois le paiement des subventions de fonctionnement, nous permettant ainsi d'éviter de sérieuses difficultés de liquidités.

Cela étant dit, le plan de relance économique du secteur culturel présenté par la ministre de la Culture et des Communications Nathalie Roy le 1^{er} juin s'est révélé très décevant. L'UNEQ a tenu à faire connaître ses réserves publiquement dans un communiqué diffusé le 4 juin et repris dans certains médias. Ce plan vise une relance de l'industrie culturelle, mais n'apporte pas de soutien concret aux artistes. Les écrivaines et écrivains se sentent abandonnés par le gouvernement provincial.

Plus que jamais, la COVID-19 aura mis de l'avant la nécessité d'une meilleure loi sur le statut de l'artiste pour la littérature. Les travaux de révision de la loi lancés en décembre 2019 par la ministre de la Culture et des Communications ont été mis sur la glace pour une période indéterminée, compte tenu de la situation sanitaire. Même si nous comprenons que des urgences imprévisibles ont bousculé les planifications de nombreux projets, il faudra insister et probablement insister encore pour que les consultations reprennent au plus vite. La loi sur le statut de l'artiste ne peut plus suffire tant elle est inadaptée à la réalité des écrivaines et des écrivains.

*

Pendant cette période j'ai encore pu compter sur une équipe professionnelle, dévouée et engagée dont je tiens à saluer le travail : Marie-Andrée Boivin, chargée de communications ; Sylvie Couture, directrice de l'administration et des finances ; Hélène Gadé, chargée de projets en communication et marketing ; Astrid Hédou, agente de développement numérique ; Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et services aux écrivains ; Stéphanie Lemétais, agente d'information, chargée de projets et coordonnatrice du Comité des régions ; Danielle Létourneau, intendante de la Maison des écrivains ; Jean-Sébastien Marsan, adjoint à la direction générale et directeur des communications ; Denise Pelletier, responsable des activités de promotion de la littérature ; et Marine Vigneux, adjointe administrative et comptable.

La bonne collaboration entre les administrateurs et l'équipe permanente est essentielle. Nous avons le privilège de collaborer avec un conseil d'administration passionné et passionnant, prêt à tout pour assurer les mandats de l'UNEQ. Je remercie donc notre présidente, Suzanne Aubry, notre vice-présidente Mélissa Verreault, notre trésorier Charles Prémont et nos administratrices et administrateurs Mathieu Boutin, Pierre-Luc Landry, Karine Légeron et Karine Rosso.

*

Enfin, je ne peux terminer ce rapport sans évoquer des événements majeurs pour l'UNEQ à court terme : deux de nos collègues ont pris l'importante décision de prendre leur retraite en 2020. Denise Pelletier, en charge des animations de valorisation de la littérature, quittera son poste début juillet après 15 années de dévouement, d'engagement et de passion. Puis, fin août, ce sera au tour de Sylvie Couture, directrice de l'administration et des finances, en poste à l'UNEQ depuis 34 ans et qui, année après année, a permis à l'UNEQ de traverser des périodes parfois délicates grâce à sa générosité et sa grande rigueur. Vous vous en doutez, c'est avec une immense émotion que nous saluons le travail de nos deux collègues et amies. Mesdames, l'UNEQ vous est infiniment reconnaissante de votre investissement. Soyez assurées que votre travail aura marqué l'histoire de notre organisation syndicale.

Les circonstances sanitaires ne nous permettent pas de nous rassembler pour vous dire merci comme il se doit, un verre à la main, mais je m'engage ici à ce que ce soit fait, et bien fait, dès que possible.

*

Les temps changent, l'UNEQ s'adapte, le combat se poursuit.

À votre service,
Laurent Dubois

DOSSIERS

POLITIQUES

Crise de la COVID-19

Au cours des derniers mois, le dossier le plus intense et le plus déroutant fut évidemment celui de la pandémie de la COVID-19, séisme sans précédent dans le secteur du livre et dans le monde culturel en général.

Cette crise a brusquement privé de nombreux écrivaines et écrivains de précieuses sources de revenus : les ventes en librairie ont reculé (et la hausse des ventes par commerce électronique n'a pas comblé les pertes), des éditeurs se sont retrouvés au bord du gouffre financier, la fermeture des écoles et des bibliothèques a entraîné l'annulation d'ateliers et de conférences rémunérés, il n'était plus possible d'écrire des textes à la pige dans des périodiques paralysés par les difficultés économiques, etc.

Dès le 17 mars 2020, l'UNEQ a invité les écrivaines et les écrivains à documenter systématiquement leurs pertes de revenus survenues depuis le 10 mars (en conservant les courriels d'annulation, par exemple). L'UNEQ a également diffusé de l'information sur les mesures financières d'urgence décrétées par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que sur les modifications apportées aux programmes de bourses et de subventions du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, et d'autres organismes publics.

La Prestation canadienne d'urgence (PCU) du gouvernement du Canada est une mesure financière d'urgence appropriée pour les écrivaines et les écrivains de métier, travailleurs autonomes sans filet de sécurité sociale (la PCU fournissait un soutien financier temporaire de 500 \$ par semaine pour un maximum de 16 semaines). L'UNEQ, d'autres syndicats d'artistes et les sociétés de gestion collective de droits comme Copibec et la SOCAN ont fait pression auprès du gouvernement fédéral pour faciliter l'accès à la PCU, et le gouvernement s'est montré sensible à nos revendications, notamment sur la nécessité d'exonérer les redevances sur des œuvres protégées par le droit d'auteur des revenus de travail qu'il est possible de cumuler avec la PCU. Le 6 juin, l'UNEQ a officiellement demandé au premier ministre Justin Trudeau de prolonger la PCU de quatre mois supplémentaires pour aider les artistes les plus touchés « à passer l'été ». Le 16 juin, la PCU a été augmentée de deux mois.

L'UNEQ a également été prompte à réagir lorsque de nombreuses organisations ont invité des écrivaines et écrivains à produire du contenu gratuit en ligne, au nom de la solidarité, pour aider la population à « mieux vivre » cette crise. À compter du 24 mars, l'UNEQ a publiquement invité ses membres et toute la communauté littéraire à la plus grande prudence face à toute proposition de lecture ou de prestation à distance. En effectuant une veille régulière sur ces activités littéraires, l'UNEQ a pu intervenir auprès d'organisations et d'individus peu soucieux du droit d'auteur et du travail des artistes.

Révision des lois québécoises sur le statut de l'artiste

Un dossier crucial pour l'avenir du métier d'écrivain, et qui a été bousculé par la crise sanitaire, est celui de la réforme des lois sur le statut de l'artiste par le gouvernement du Québec.

La *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (S-32.01), adoptée en 1988, a permis à l'UNEQ d'être reconnue en 1990 l'association la plus représentative des artistes du domaine de la littérature au Québec. Or, cette loi comporte une énorme lacune : rien n'oblige les diffuseurs ou les associations de diffuseurs à engager des négociations avec les représentants légaux des artistes. De plus, il n'y a aucune sanction légale lorsqu'une des parties refuse de négocier.

En 1991, l'UNEQ a entrepris des négociations avec l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) pour conclure une entente-cadre fixant les conditions minimales d'un contrat d'édition. Ces négociations n'ont jamais abouti, car la *Loi* ne prévoit rien de contraignant sur le plan des négociations artistes-diffuseurs.

La politique culturelle dévoilée le 12 juin 2018 par le gouvernement du Québec (alors dirigé par le Parti libéral) a prévu une réforme des lois sur le statut de l'artiste. Depuis son arrivée au pouvoir le 1^{er} octobre 2018, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a maintes fois promis le déploiement de la politique culturelle, incluant la révision des lois sur le statut de l'artiste.

Le 9 décembre 2019, la ministre de la Culture et des Communications a annoncé la première étape du processus de révision des lois sur le statut de l'artiste, un exercice de consultations mené par deux ex-ministres de la Culture, Liza Frulla et Louise Beaudoin. Ces dernières devaient par la suite proposer des solutions à la ministre dans un rapport attendu pour l'été 2020. L'UNEQ a réagi le jour même par voie de communiqué : « Nous avons très hâte de collaborer avec le gouvernement afin de réformer ces lois qui ont pour but, je le rappelle, d'améliorer le statut socio-économique des écrivaines et des écrivains, qui se dégrade d'année en année », a déclaré la présidente Suzanne Aubry.

Le 24 février 2020, le gouvernement du Québec a précisé l'échéancier de révision des lois sur le statut de l'artiste : consultations du 24 février au 15 avril 2020, audiences sur invitation d'ici l'été 2020. Mais la crise provoquée par la COVID-19 a entraîné le report du processus de consultations préliminaires, incluant les consultations en ligne et les audiences sur invitation auprès des groupes et individus du milieu culturel. À ce jour, le gouvernement n'a pas dévoilé un nouvel échéancier pour les consultations.

L'UNEQ, qui comprend fort bien l'urgence de santé publique, a cependant tenu à mettre en relief les lacunes de la loi sur le statut de l'artiste qui régit le statut des écrivaines et des écrivains, exacerbées par la crise.

L'UNEQ a profité de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril 2020, pour rappeler qu'il est vital que le gouvernement intervienne pour que les lois sur le statut de l'artiste permettent enfin la négociation d'ententes collectives entre l'UNEQ et les représentants des éditeurs.

Loi canadienne sur le droit d'auteur

Le 21 octobre 2019, le Parti libéral de Justin Trudeau a été reporté au pouvoir. Le 20 novembre, le premier ministre a confié le ministère du Patrimoine canadien au nouveau député Steven Guilbeault, une nomination saluée par l'UNEQ.

L'UNEQ espère vivement que la réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* promise par les libéraux pendant la campagne électorale se concrétisera.

Depuis 2018, l'UNEQ réclame notamment une définition plus circonscrite de l'utilisation dite « équitable » : que le terme « éducation » de l'article 29 de la *Loi* soit mieux défini afin qu'il ne permette pas une utilisation abusive des œuvres.

Une nouvelle occasion de réviser la *Loi* se présente avec la récente ratification de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM). En effet, celui-ci prévoit que les trois pays signataires harmonisent, dans les 30 mois qui suivent la ratification de l'accord, la durée du droit d'auteur, qui passera au Canada de 50 à 70 ans. Cette formalité obligera le gouvernement à ouvrir la *Loi*. Nous profiterons de cette fenêtre pour mettre de l'avant nos revendications.

L'affaire Hansel et Gretel

Le 14 mars 2019, l'écrivain Yvan Godbout et le directeur des Éditions AdA, Nycolas Doucet, ont été arrêtés et accusés de production et de distribution de pornographie juvénile pour des passages du roman *Hansel et Gretel* (2017), publié dans une collection de livres d'horreur pour public averti.

L'UNEQ, à l'instar de tout le milieu littéraire et culturel, était vivement préoccupée par ces accusations. L'écrivain, qui a été relâché sous promesse de comparaître, n'a fait aucune déclaration, tout comme son éditeur, et l'UNEQ n'avait pas accès au dossier judiciaire, ce qui l'empêchait d'intervenir.

Il a fallu attendre plusieurs mois avant d'obtenir des détails sur le processus judiciaire. C'est en décembre 2019 que l'on a appris, par les médias, qu'un procès devant jury s'ouvrira en septembre 2020. L'écrivain risque, s'il est déclaré coupable, jusqu'à 14 ans de prison pour avoir décrit le viol d'une enfant par son père — qualifié de « monstre » dans le roman. L'UNEQ était alors en contact avec Yvan Godbout et demeurait à l'affût de tout nouveau développement.

Plusieurs centaines d'écrivaines et d'écrivains, ainsi que des éditrices, des éditeurs et des libraires ont apporté leur soutien à Yvan Godbout dans une lettre d'opinion publiée dans *La Presse* le 17 décembre 2019.

Le gouvernement fédéral a modifié en 2005 l'article 163.1 du Code criminel, sur la pornographie juvénile, en réduisant la protection qui était auparavant reconnue aux œuvres artistiques. Selon des spécialistes du droit criminel, le procès d'Yvan Godbout et de son éditeur sera une première depuis ces modifications et pourrait constituer un précédent.

Le Comité Égalité hommes-femmes de l'UNEQ

Ce comité a été créé en septembre 2016 et a pour mission d'analyser l'impact du fameux « préjugé inconscient » qui freine l'égalité des hommes et des femmes dans le monde littéraire.

Il y a deux ans, le Comité Égalité hommes-femmes a commandé une recherche universitaire visant à répondre à la question suivante : peut-on parler d'égalité entre les hommes et les femmes dans le champ littéraire au Québec ? Cette recherche a été réalisée par Charlotte Comtois, sous la direction d'Isabelle Boisclair (Université de Sherbrooke), et a reçu l'appui financier du Réseau québécois en études féministes (RéQEF).

Dans le cadre du Salon du livre de Montréal, le 22 novembre 2019, les résultats de cette étude (*Quelle place pour les femmes dans le champ littéraire et dans le monde du livre au Québec ?*) ont été dévoilés, puis commentés par une table ronde rassemblant des écrivaines, des éditrices et des journalistes : Marie Célie Agnant, Claudia Larochelle et Alexie Morin. Animation : Pascale Navarro.

Autres représentations de l'UNEQ

L'UNEQ, qui joue un rôle de premier plan dans le secteur de la littérature, est reconnue comme un partenaire incontournable par tous les acteurs de la chaîne du livre, de la culture et des pouvoirs publics.

Nous mettons notre expertise et portons la voix de notre milieu au sein de plusieurs organismes : la Coalition pour la culture et les médias, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, le comité consultatif sur le livre de l'Observatoire de la culture et des communications (Institut de la statistique du Québec), le conseil d'administration de Copibec, le conseil d'administration de la Fondation Lire pour réussir, le conseil d'administration du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC), le jury des Mérites du français (Office québécois de la langue française), le jury des Prix de reconnaissance en lecture (ministère de l'Éducation du Québec), le jury de Québec Édition ainsi que la Table de concertation interprofessionnelle du livre, Livres Québec.

L'UNEQ est membre de Compétence culture et de l'International Authors Forum (basé à Londres). L'UNEQ entretient aussi des relations étroites avec ses principaux collaborateurs et partenaires : l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD), le Réseau BIBLIO et le Réseau COOPSCO.

Enfin, l'UNEQ entre ponctuellement en contact avec des organismes au Canada anglais, aux États-Unis et en Europe qui partagent des enjeux communs : Access Copyright, l'Association of Canadian Publishers, l'Authors Guild (États-Unis), la Canadian Publishers' Council, l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (Belgique), la National Writers Union (États-Unis), la Society of Authors (Royaume-Uni) et The Writers' Union of Canada.

« Merci d'avoir fait
cette étude éclairante
chère UNEQ ! »

Plan stratégique 2018-2022 de l'UNEQ, assorti du Plan d'action 2018-2020

Rappelons que le 15 février 2018, lors d'un lac-à-l'épaule, le conseil d'administration et l'équipe permanente de l'UNEQ ont défini les valeurs et les objectifs prioritaires des quatre années à venir.

Lors de sa réunion du 27 avril 2018, le conseil d'administration de l'UNEQ a validé le plan d'action rédigé par la direction, pour les années 2018-2020. En septembre 2020, ce plan d'action sera évalué et complété afin de rester conforme au *Plan stratégique 2018-2022*.

Les valeurs de l'UNEQ, inscrites au *Plan stratégique*, sont les suivantes :

- **Culture** — L'UNEQ est une association professionnelle qui joue un rôle important dans le paysage culturel québécois. Elle travaille à promouvoir et mettre en valeur les œuvres des écrivaines et écrivains d'hier et d'aujourd'hui ainsi que leur apport essentiel à la culture québécoise.
- **Vision** — L'UNEQ a une vision à long terme de l'impact de la littérature sur la société. Elle veille en permanence à ce que ses activités au quotidien soient mises en perspective avec cette vision.
- **Solidarité** — En qualité de syndicat professionnel, l'UNEQ milite pour des décisions politiques qui protègent les intérêts socio-économiques de toutes les écrivaines et tous les écrivains. L'UNEQ veille à informer les auteurs sur ces enjeux ainsi qu'à développer la solidarité des membres entre eux et avec tous les créateurs.
- **Audace** — L'UNEQ n'a pas froid aux yeux quand il s'agit de défendre ses missions. Elle est, pour cela, prête à relever avec audace et détermination les défis qui s'offrent à elle.

Les objectifs prioritaires de l'UNEQ sont les suivants :

- Agir pour rendre obligatoires des normes équitables liées à la pratique du métier d'écrivain.
- Devenir un chef de file incontournable, une référence en culture.
- Atteindre une santé financière pour continuer à accomplir notre mission.
- Intégrer les nouvelles pratiques et les nouveaux outils numériques aux activités de l'UNEQ et de ses membres.
- Élargir le membership de l'UNEQ.
- Accroître le sentiment d'appartenance et de solidarité des membres de toutes les régions.
- Développer la culture de la lecture au Québec.

Le *Plan stratégique 2018-2022* de l'UNEQ, assorti du Plan d'action 2018-2020, a été distribué en 2018 et 2019 aux membres de l'UNEQ et aux principales organisations de la chaîne du livre.

Pour le consulter : www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/plan_strategique.pdf

COMMUNICATIONS

Communications externes

L'UNEQ intervient aussi souvent que possible dans la sphère publique sur des dossiers affectant les conditions de travail des écrivains ainsi que pour faire connaître ses projets et services auprès d'un plus large public, toujours avec le souci d'améliorer les conditions socio-économiques des écrivaines et des écrivains.

De novembre 2019 à juin 2020, l'UNEQ a été citée dans plus d'une centaine d'articles de presse et de revues culturelles, lors d'entrevues radio et d'interventions télévisées, au Québec, au Canada et en France. L'UNEQ a surtout été sollicitée sur les sujets suivants (qui avaient tous fait l'objet d'un communiqué de presse) : la révision des lois sur le statut de l'artiste promise par le gouvernement du Québec, les lacunes de la loi canadienne sur le droit d'auteur, l'étude *Quelle place pour les femmes dans le champ littéraire et dans le monde du livre au Québec?* dévoilée le 22 novembre 2019 par le Comité Égalité hommes-femmes de l'UNEQ, la Nuit de la lecture (18 janvier 2020) coordonnée par l'UNEQ, l'affaire *Hansel et Gretel*, sans oublier les répercussions de la crise de la COVID-19 sur les écrivaines et les écrivains.

Signalons aussi les communiqués de presse de l'UNEQ sur ses activités de valorisation de la littérature québécoise : sur la Journée lire pour réussir (organisée le 25 novembre 2019 à la Grande Bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec), sur la Nuit de la lecture et sur le Prix des Rendez-vous du premier roman-Lectures Plurielles.

L'UNEQ investit dans une veille média et publie sur son site web, chaque semaine, une revue de presse de l'actualité littéraire québécoise, sous le prisme de son mandat : valorisation de la littérature québécoise, défense des intérêts socio-économiques des écrivains. Ces derniers y trouvent une excellente ressource sur l'actualité de leur milieu professionnel.

Sur les médias sociaux, notre page Facebook annonce ou relaie de nombreuses actualités, des événements à venir, des appels de candidatures pour des bourses et résidences, etc. Plus de

10 500 personnes sont abonnées à notre page Facebook pour prendre des nouvelles de l'UNEQ et, plus largement, de la sphère littéraire et culturelle. Lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril 2020, trois publications de l'UNEQ sur Facebook, sur les revenus des écrivaines et des écrivains, ont battu tous les records avec plus de 93 200 internautes touchés et près de 4 600 réactions, commentaires et partages ; des articles de journaux quotidiens sur le même sujet, où l'UNEQ était plusieurs fois citée, ont également touché près de 27 000 personnes par l'intermédiaire de la page Facebook de l'UNEQ.

Le compte Twitter de l'UNEQ est, depuis 2018, un outil de communication sur des sujets exclusivement politiques, avec plus de 2 700 abonnés en juin 2020.

Du 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} juin 2020, le site web de l'UNEQ a été consulté par plus de 43 300 utilisateurs avec plus de 115 000 pages vues.

Communications internes

Notre infolettre, *L'Info UNEQ*, est publiée environ quatre fois par mois selon le volume d'actualités à diffuser. Son lectorat est formé de membres de l'UNEQ, d'écrivains non membres, d'organismes partenaires de l'UNEQ, de professionnels de la culture et de sympathisants, soit plus de 4 300 abonnés en juin 2020.

L'UNEQ achemine également des courriels exclusivement à ses membres pour les inviter à remplir un sondage, à participer à un atelier de formation ou à des activités de promotion de la littérature québécoise, pour les convoquer à l'assemblée générale de l'Union, etc. De novembre 2019 à juin 2020, les membres ont ainsi reçu 15 courriels.

Les membres de l'UNEQ ont pu lire, sur le site web de leur Union, six « Mots de la présidente » signés par Suzanne Aubry, une présentation de la refonte du Comité des régions de l'UNEQ (10 décembre 2019) ainsi qu'un reportage intitulé « Internet Archive, la bibliothèque californienne qui pirate vos livres » (29 avril 2020).

« Merci à vous et à toute l'équipe pour votre vigilance et votre précieux travail ! Même si je reste éloignée et silencieuse, comme plusieurs des membres de l'UNEQ j'apprécie grandement votre rigueur et votre engagement. »

Communiqués de presse de l'UNEQ

2019

4 novembre – La Journée Lire pour réussir, 25 novembre 2019 : la journée de réflexion sur la lecture

20 novembre – Patrimoine canadien : l'UNEQ accueille favorablement la nomination de Steven Guilbeault

22 novembre – Littérature québécoise : où en est l'égalité hommes-femmes ?

9 décembre – Lois sur le statut de l'artiste : 30 ans plus tard, il est plus que temps d'agir

17 décembre – Affaire *Hansel et Gretel* : l'inquiétude grandit dans la communauté littéraire

2020

8 janvier – Nuit de la lecture : rendez-vous le 18 janvier !

17 janvier – Mise au point sur l'affaire Gabriel Matzneff : rien de comparable avec l'affaire *Hansel et Gretel*

28 janvier – Lois sur le statut de l'artiste : des recommandations françaises qui pourront inspirer le gouvernement du Québec

25 mars – Dévoilement des lauréates du Prix des Rendez-vous du premier roman – Lectures plurielles

4 juin – Relance du secteur culturel : aucune aide directe pour les écrivain.e.s québécois

En avril 2019, l'UNEQ et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) ont recruté conjointement une agente de développement culturel numérique, Astrid Hédou. Cette embauche s'inscrivait dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (mesure 120) mis en place par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Une quarantaine d'agents de développement culturel numériques ont été recrutés par plus de 50 organisations culturelles, pour accélérer leur virage numérique.

Le mandat d'Astrid Hédou, d'une durée de trois ans, s'articule autour de quatre piliers : la veille, la concertation, la formation et les projets.

Au sein de l'UNEQ, notre agente a d'abord mis en chantier un « diagnostic de maturité numérique » des écrivaines et des écrivains. À la suite de ce diagnostic, elle travaille avec Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et services aux écrivains, à développer l'accompagnement et la formation des écrivains en numérique afin d'accroître la littératie numérique des auteurs québécois. Elle accompagne également un projet sur la mutualisation de données visant à améliorer la découvrabilité des auteurs québécois et de leurs œuvres sur le web, et conçoit une offre de conversations en ligne qui permettra aux écrivaines et aux écrivains d'échanger directement avec leur syndicat sur des sujets précis et de façon ponctuelle.

Au sein du réseau des agents de développement culturel numérique, et en concertation avec les autres agents de la mesure 120, Astrid Hédou effectue aussi une veille stratégique en termes d'initiatives, de normes et d'études d'impacts sociétaux du numérique ici et à l'international. En concertation avec quelques agents de différents secteurs culturels, elle œuvre notamment sur une proposition de charte et de guide sur l'écoresponsabilité numérique destinée aux organismes du secteur culturel.

SERVICES AUX MEMBRES

Consultations juridiques et fiscales

L'UNEQ offre divers services liés aux aspects juridiques et fiscaux du métier d'écrivain : consultation annuelle gratuite pour les membres avec un comptable spécialisé en fiscalité de l'artiste ou avec un avocat spécialisé en droit du divertissement, accompagnement dans les négociations et l'évaluation des contrats ainsi que dans la résolution de conflits, modèles de documents administratifs, etc. Chaque semaine, entre trois et cinq consultations sont ainsi effectuées par l'équipe de l'UNEQ ou par l'un de nos partenaires.

Prévention du harcèlement et de la violence

Depuis juin 2019, l'UNEQ offre aux écrivaines et écrivains québécois des ressources pour prévenir le harcèlement et préserver un environnement de travail sain :

- Vous êtes victime ou témoin de harcèlement ou de violence dans le milieu littéraire ? Signalez ce cas sans délai à votre syndicat professionnel, l'UNEQ, en contactant Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et services aux écrivains : 514 849-8540 poste 228 (sans frais : 1 888 849-8540 poste 228), g.lauzon@uneq.qc.ca.
- Pour obtenir gratuitement une aide confidentielle ou de l'information juridique, contactez l'organisme L'aparté, spécialisé dans la lutte contre le harcèlement et la violence en milieu culturel : 450 396-9449, aparte@juripop.org, aparte.ca.
- Et l'UNEQ soutient la plateforme de formation numérique pour prévenir le harcèlement dans le milieu culturel « *Il était une fois... de trop* » : unefoisdetrop.ca.

L'auteur autonome, formations pour écrivains et professionnels du milieu du livre

En juillet 2014, grâce aux contributions financières du ministère du Patrimoine canadien, de Compétence Culture et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), l'UNEQ a réalisé ses premiers outils numériques de perfectionnement professionnel en lançant la trousse *L'auteur, un agent autonome*, six guides accompagnés de vidéos sur autant de sujets du métier d'écrivain. Deux ans plus tard, pour étoffer l'offre de formation à distance, enrichir l'expérience vécue par les apprenants et développer de nouvelles compétences d'apprentissage, l'UNEQ a obtenu un financement du ministère de la Culture et des Communications et du ministère du Patrimoine canadien pour mettre en place une plateforme unique de formations à distance, L'auteur autonome (uneq.edupformance.com).

« Wow, merci beaucoup pour ces infos bien détaillées. Ça me donne assez de jus pour pouvoir discuter avec assurance avec mon éditeur. Ça change tout ! »

S'adressant aux écrivains de la relève, aux écrivains professionnels et à toutes personnes cherchant des informations sur le milieu du livre et le métier d'écrivain, cet espace web unique présente des guides, des vidéos, de courts questionnaires d'autoévaluation permettant aux participants d'évaluer leur compréhension des notions transmises, des forums, des lexiques, etc. Plusieurs sujets y sont abordés, notamment : contrat d'édition, méthodologie de négociation entre un auteur et un éditeur, nouveaux paramètres de l'édition numérique, autopromotion des écrivains sur le web, impact des représentations publiques, conception d'un document promotionnel, l'autoédition, les chaînes du livre – traditionnelle et numérique, la reddition de comptes, fiscalité de l'écrivain et de l'artiste, diversification des revenus chez l'écrivain, etc.

Des formations sur les programmes de Microsoft Office 2010 et 2013 (Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Access et Windows 8) sont également disponibles à des tarifs plus que préférentiels.

La plateforme L'auteur autonome compte désormais 544 utilisateurs actifs qui ont accédé, depuis le lancement, près de 2 037 fois à l'un ou l'autre des outils qu'on trouve sur la plateforme.

Programme de parrainage

Depuis 1991, le programme de parrainage de l'UNEQ permet à ceux et celles qui n'ont jamais publié ou qui n'ont qu'une seule publication à leur actif de travailler à un projet d'écriture avec un écrivain professionnel. Le parrainage s'échelonne sur une période de quatre mois et les catégories suivantes sont admissibles : roman, nouvelle, poésie, théâtre, littérature jeunesse et essai.

L'UNEQ est fière de souligner le succès indéniable de son programme. L'étude d'impact menée pour le 20^e anniversaire du programme a démontré qu'une centaine d'auteurs parrainés ont publié au total 425 titres chez 65 éditeurs reconnus. Plusieurs des auteurs publiés qui ont participé, à leurs débuts, au programme de parrainage, ont vu ultérieurement leur talent et leur travail récompensés par de nombreux prix (prix du Gouverneur général, Grand Prix de la Ville de Montréal, Médaille de bronze de la société Arts-Sciences et Lettres de l'Académie française, Prix à la création artistique du Bas-Saint-Laurent, Prix Adrienne-Choquette, Prix Alain-Grandbois, Prix de littérature Gérald-Godin, Prix Émile-Nelligan, Prix France-Acadie, Prix Jacques-Poirier-Outaouais, Prix John-Glassco, Prix M. Christie et Prix Rina-Lasnier, pour ne nommer que ceux-là). Nous sommes fiers de soutenir la relève et d'enrichir ainsi la littérature québécoise.

En 2019-2020, la subvention d'Emploi-Québec aura permis la réalisation de 10 jumelages :

L'écrivain-e débutant-e	a été parrainé-e par...	pour un projet de...
Jean-François Létourneau	Louis Hamelin	roman
Virginie Fournier	José Acquelin	poésie
Maud Gauthier-Chung	Yvon Paré	nouvelles
Charlotte Gosselin	Marc André Brouillette	roman graphique
Élaine Hémond	Jean Désy	roman
Catherine Larochelle	Stéphane Dompierre	roman
Julie Marcil	Louis-Philippe Hébert	roman
Nathalie Nadeau	Nora Atalla	nouvelles
Rodrigo Sandoval	Monique Deland	poésie
Brigitte Trudel	Julie Héту	roman

Les jumelages ont été effectués par le comité de sélection composé de Hugues Corriveau, Christiane Duchesne et François Hébert, qui ont lu et évalué les 92 projets reçus.

Les candidats sélectionnés ont également pu bénéficier d'une journée de formation sur l'industrie du livre et les aspects légaux du métier d'écrivain offerte par l'éditeur Luc Roberge (Druide) et l'avocat Olivier Leblanc en février 2020, à la Maison des écrivains.

Ateliers de formation

Chaque année, l'UNEQ offre des ateliers présentiels, à la Maison des écrivains (Montréal) ou à la Maison de la littérature (Québec). Les ateliers sont rendus possibles grâce au soutien d'Emploi-Québec et de Compétence Culture. Ouverts à tous, l'inscription des membres y est toutefois priorisée pour la douzaine de places disponibles par atelier. Les rapports d'appréciation remplis par les participants témoignent de l'expertise des formateurs et de la pertinence des contenus dispensés. La programmation 2019-2020 présentait les formations suivantes :

Contenu d'une œuvre littéraire : que puis-je dire ou utiliser ? Formation offerte par M^e Olivier Leblanc, le 12 octobre 2019 à la Maison des écrivains.

L'atelier dressait un portrait général des implications et des obligations qui doivent être prises en compte lors de l'élaboration du contenu d'une œuvre littéraire, notamment en regard des droits de la personnalité, de la *Loi sur le droit d'auteur* et du Code criminel. Le formateur a veillé à vulgariser les législations visées, à en établir la juste interprétation ainsi qu'à en expliquer les implications et les applications.

L'autoédition : Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Formation offerte par Émilie Paquin, Stéphanie Leduc et Charles Prémont, le 12 octobre 2019 à la Maison de la littérature.

L'atelier rappelait d'abord les raisons pour lesquelles un écrivain décide d'entreprendre la publication de ses textes en autoédition et les principaux éléments à considérer pour que cette décision soit prise de façon éclairée. Les formateurs ont présenté les réalités d'une telle entreprise, de la création de l'œuvre à sa diffusion, en passant par la commercialisation. Émilie Paquin a assumé le premier volet en présentant l'étude menée par l'UNEQ à propos de cette pratique éditoriale et des derniers développements que l'on peut désormais observer. En un second temps, les participants ont pu échanger avec Stéphanie Leduc et Charles Prémont, deux écrivains ayant entrepris l'autopublication de leurs ouvrages.

La lecture publique : un art qui s'apprend !

Formation offerte par Pascale Montpetit, le 19 octobre 2019 à la Maison des écrivains.

Cette formation visait à transmettre aux participants les principes de base d'une lecture publique adéquate afin d'en maximiser l'impact sur la gestion de leur carrière. De fait, une représentation publique effectuée et réalisée de bonne façon participera avantageusement à la promotion des œuvres de l'écrivain qui l'offre, au maintien d'un lien privilégié avec son public ainsi qu'à conquérir un nouveau lectorat.

Métier : écrire. L'écrivain au service de l'entreprise

Formation offerte par Mathieu Boutin, le 26 octobre 2019 à la Maison des écrivains.

Cet atelier présentait de nouvelles façons excitantes et lucratives de pratiquer leur métier en faisant découvrir aux écrivains comment adapter leurs habiletés créatives aux besoins des entreprises susceptibles de les employer.

« J'apprécie énormément les précieux conseils que vous venez de me donner. J'ai lu attentivement toutes les informations et je comprends très bien : tout est clair ! J'apprécie également que vous soyez allée au-delà des questions que je vous ai posées. Les informations sont très pertinentes. Je vous remercie donc encore une fois de m'avoir aidée. »

Autopromotion : maximiser sa présence sur le web

Formation offerte par Marika Laforest, le samedi 30 novembre 2019 à la Maison des écrivains.

L'atelier présentait différents outils numériques – site, blogues et réseaux sociaux –, les particularités de chacun, leurs visées spécifiques et les clientèles ciblées. La formatrice a ainsi mis de l'avant les modes de promotion de la littérature et du travail de l'écrivain en démontrant comment on peut les utiliser pour mettre son travail en valeur et se positionner dans le monde actuel, au-delà des cercles strictement littéraires, afin de créer des liens avec les lecteurs ou la société en général.

Les multiples exploitations d'une œuvre littéraire

Formation offerte par M^e Olivier Leblanc, le 18 janvier 2020 à la Maison des écrivains.

L'atelier visait à transmettre les principales informations liées aux droits connexes d'une œuvre littéraire : définition, possibilités, création d'une offre et d'une demande, négociations, règles d'usage, etc. Diverses exploitations – traduction, adaptation, représentation, etc. – ont ainsi été abordées afin d'aider les participants à mieux comprendre les tenants et les aboutissants de leurs droits dérivés.

Le testament de l'artiste ou de l'écrivain

Formation offerte par M^e Sophie Préfontaine, le 15 février 2020 à la Maison des écrivains.

L'atelier s'est déroulé sur une période de quatre heures, s'articulant à la fois comme un exposé théorique sur les principaux éléments à considérer et comme un échange où les participants seront appelés à répondre à des mises en situations particulières.

Diversification des revenus pour écrivains

Formation offerte pour une deuxième fois à la Maison des écrivains, le 7 février 2020.

L'atelier avait pour but de faire connaître aux participants les autres sources de revenus qui peuvent être générés dans le cadre du métier d'écrivain, au-delà des ventes de leurs livres. Se déroulant sous forme de *speed-meeting*, dix stations étaient occupées par des intervenants provenant de divers organismes ou présentant une expérience de revenus liés aux activités d'écriture : écrivain public, animateur d'atelier, réviseur, agent du Conseil des arts et des lettres du Québec, représentants de Copibec, de la Commission du droit de prêt public, de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, de la Société québécoise de rédaction professionnelle, de comités de rédaction de périodiques culturels, etc. Chaque participant a pu rencontrer chacun des intervenants, tour à tour, pendant des périodes de dix minutes.

Droit d'auteur et statut de l'artiste

Formation offerte par M^e Sophie Préfontaine et Marie-Louise Nadeau, le 8 février 2020 à la Maison des écrivains.

L'atelier présentait les principales lois qui encadrent le travail des créateurs. Les formatrices expliqueront comment ces législations s'appliquent dans la pratique artistique, notamment dans les contrats avec les producteurs ou les diffuseurs.

Convaincre un éditeur : de la soumission du manuscrit à la négociation du contrat – volet littérature jeunesse

Formation offerte par Simon de Jocas et M^e Olivier Leblanc, le 22 février 2020 à la Maison de la littérature.

Le but premier de cette formation était de transmettre certaines des compétences se trouvant au fondement des aptitudes de négociation que peut apprendre un écrivain pour se faire plus convaincant. À l'instar des étapes à suivre en vue d'une publication, l'atelier se divisait en deux étapes : dans un premier temps, les participants ont eu la chance de discuter avec Simon de Jocas, éditeur aux éditions Les 400 coups, afin de mieux comprendre les attentes et les attentes d'une maison d'édition pour la publication de littérature pour la jeunesse ; et en un deuxième temps, ils se sont entretenus avec M^e Olivier Leblanc, avocat spécialisé en droit du divertissement à propos des contrats d'édition et de la méthodologie à adopter pour en négocier les conditions.

PROGRAMMES DE DIFFUSION

Tournées-rencontres

Le programme Tournées-rencontres, financé par le Conseil des arts du Canada depuis 1979, est devenu une véritable référence dans la réalisation de rencontres d'auteurs québécois à travers tout le Canada. Seuls sont admissibles les membres de l'UNEQ, auteurs de fiction (poésie, roman, nouvelles, contes, théâtre, littérature jeunesse), d'essais littéraires ou de biographies.

Les demandes, soumises à l'UNEQ à trois périodes déterminées dans l'année, proviennent d'organismes à vocation culturelle, notamment de bibliothèques, de librairies, de maisons de la culture, ou de comités organisateurs d'événements spéciaux, offrant des activités gratuites aux lecteurs désirant rencontrer leurs auteurs préférés.

Après avoir priorisé les rencontres qui s'inscrivent dans l'une des mesures positives (région éloignée, communauté linguistique minoritaire, petite communauté et partenariat), les demandes sont acceptées selon l'heure de réception. D'une année à l'autre, le volume augmente et dépasse largement les fonds disponibles. L'UNEQ doit ainsi refuser, chaque année, plus d'une trentaine de demandes, à son plus grand regret.

La subvention de 65 000 \$ octroyée à l'UNEQ lui a permis de soutenir 186 rencontres entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020; 132 écrivaines et écrivains ont visité 90 organismes différents. Plus de 10 800 lecteurs, de Fredericton à Victoria, ont ainsi pu participer aux activités soutenues et le taux de satisfaction, obtenu dans les rapports remis par les auteurs, frôle le 100%.

La mise en place des mesures sanitaires en raison de la crise de la COVID-19, au 13 mars 2020, aura empêché 10 activités d'avoir lieu. Dans la plupart des cas, les rencontres seront reportées, mais les écrivaines et les écrivains concernés ont néanmoins pu recevoir les cachets qui leur avaient été réservés, grâce à l'appui du Conseil des arts du Canada.

La culture à l'école

Produit de la fusion du programme Rencontres culture-éducation, implanté en 1999 par le ministère de la Culture et des Communications, et de la Mesure de soutien à l'intégration de la dimension culturelle à l'école, mise en œuvre en 2000 par le ministère de l'Éducation, La culture à l'école permet depuis 2004 aux écoles primaires et secondaires publiques et privées du Québec d'inviter des artistes et des écrivains dans les classes pour donner des ateliers.

Une entente de service, en vertu du programme Aide aux initiatives de partenariat, a été signée en juin 2019 entre l'UNEQ et le ministère de la Culture et des Communications, pour assurer deux volets distincts : la gestion et la coordination des inscriptions au volet « Écrivains » du Répertoire des Ressources culture-éducation ainsi que celles du programme *Writers in CEGEPS* qui permet à des établissements d'enseignement collégial d'inviter des auteurs anglophones du Québec.

Concernant le Répertoire des ressources culture-éducation et le programme La culture à l'école, les tâches de l'UNEQ consistent à accompagner et à répondre aux demandes des écrivains déjà inscrits au Répertoire (qu'il s'agisse de mettre à jour leurs fiches ou de les aider au plan logistique pour l'organisation de leurs rencontres – l'UNEQ met d'ailleurs plusieurs outils à la disposition des écoles et des écrivains sur son site web) ainsi qu'à coordonner les appels de candidatures pour le volet « Écrivains ».

Considérablement touchés par la fermeture des écoles en raison de la crise sanitaire, plusieurs écrivaines et écrivains auraient pu essayer des pertes de revenus importantes. Toutefois, leurs revendications, ajoutées à celles de l'UNEQ, auprès du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été entendues : la consigne ministérielle envoyée aux commissions scolaires et aux établissements privés a permis aux écrivaines et aux écrivains de percevoir les honoraires qui avaient été réservés pour les activités annulées entre le 13 mars et le 30 juin 2020.

Writers in CEGEPS

Ouvert à tous les cégeps de la province, *Writers in CEGEPS* est le résultat d'une collaboration fructueuse entre l'UNEQ et The Quebec Writers' Federation depuis 1999. The Quebec Writers' Federation s'occupe principalement de la sélection des écrivains participants au programme. (La liste des écrivains admissibles au programme se trouve d'ailleurs sur leur site web.) Chaque année, un jury évalue les nouvelles candidatures reçues. En 2019, six nouveaux écrivains ont été acceptés par le comité formé de Kevin Bushell, Dipti Gupta, Gloria Macher et Blossom Thom.

L'UNEQ, pour sa part, assume l'entière gestion du programme (promotion, paiement des écrivains, relations avec les collègues, etc.). Dans le cadre de l'entente signée entre l'UNEQ et le ministère de la Culture et des Communications en vertu du programme Aide aux initiatives de partenariat, un montant de 10 000 \$ a été accordé pour la gestion et la coordination du programme *Writers in CEGEPS* de l'année scolaire 2019-2020. Durant cette période, 10 rencontres ont été soutenues par le programme, permettant à six cégeps d'inviter sept auteurs différents.

Parlez-moi d'une langue !

En 2019-2020, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (organisme sous l'autorité du ministre responsable de la Charte de la langue française) a accordé une subvention de 120 000 \$ à l'UNEQ pour gérer et coordonner le programme Parlez-moi d'une langue !, lui permettant ainsi d'encourager les professeurs des cégeps et des universités à inviter des écrivains et des professionnels de la langue française au sein de leur établissement. Ce programme connaît toujours un franc succès.

Pour la session de l'automne 2019 et celle de l'hiver 2020 (abruptement interrompue à la mi-mars 2020 par la pandémie), 52 rencontres ont eu lieu dans le volet universitaire et 112 dans le volet collégial. Ainsi, 15 départements universitaires, répartis dans six régions du Québec ont pu bénéficier du programme. Pour le volet collégial, ce sont 49 départements de 14 régions différentes qui en ont profité. Au total, 127 spécialistes de la communication orale ou écrite ont rencontré plus de 10 000 étudiants afin de promouvoir et de valoriser la qualité de la langue française dans toutes les sphères d'activités professionnelles ou sociales. Un sondage auprès des étudiants, mis en ligne sur une page Facebook dédiée au programme Parlez-moi d'une langue !, a récolté 360 réponses qui témoignent de l'intérêt des étudiantes et des étudiants pour ces rencontres, de la vitalité et de la diversité du français au Québec, ainsi que de leur envie de promouvoir et de valoriser la langue française, à leur tour, dans leur vie personnelle et étudiante.

En mars 2020, l'interruption de la session en raison de la crise sanitaire a entraîné l'annulation de près d'une trentaine d'activités, bien que quelques rencontres aient pu avoir lieu en visioconférence. Les honoraires qui avaient été réservés pour ces activités ont pu être versés aux conférencières et aux conférenciers.

« Je vous suis infiniment reconnaissante. Quelle rapidité d'exécution, de professionnalisme et de support ! »

Infocentres littéraires L'ÎLE et Le RÉCI(F)

Depuis 1998, l'UNEQ met en ligne les biographies et bibliographies d'écrivains québécois sur le site web L'ÎLE (litterature.org), un centre de documentation virtuel sur la littérature québécoise, fruit d'un partenariat entre l'UNEQ, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et l'Association internationale des études québécoises (AIEQ).

L'ÎLE et Le RÉCI(F) regroupent des informations sur des écrivains québécois ou canadiens d'expression française, auteurs d'au moins deux livres dans un genre littéraire, publiés par une maison d'édition reconnue.

Chaque fiche comprend une biographie, une adresse de site web ou un lien URL vers un site indépendant de l'auteur, une photo, ainsi qu'une bibliographie qui recense ses livres publiés dans toutes les langues et dans tous les pays. L'équipe permanente de l'UNEQ rédige les notices biographiques, avec la collaboration des écrivains. Les notices sont mises à jour constamment, grâce aux informations envoyées par les auteurs et grâce aux recherches effectuées dans les différents documents de promotion et d'information reçus à l'UNEQ.

À ce jour, 1 841 fiches sont disponibles sur L'ÎLE et Le RÉCI(F), et 27 381 titres y sont recensés, soit plus de 300 entrées supplémentaires que l'année précédente.

’ VALORISATION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Journée Lire pour réussir 2019 : la journée de réflexion sur la lecture

Bien que le Québec possède une industrie du livre très dynamique, il ne peut pas encore revendiquer une authentique culture de la lecture. Le livre demeure associé à une corvée scolaire, ou chasse gardée d’une élite. Et selon une idée reçue, les hommes seraient allergiques au plaisir de lire.

La seconde Journée Lire pour réussir, le 25 novembre 2019 à la Grande Bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), à Montréal, a mobilisé une centaine de professionnels pour déconstruire les mythes et les stéréotypes sur la pratique de la lecture. La journée de réflexion faisait partie des activités professionnelles du Salon du livre de Montréal 2019. Des ateliers-rencontres et des tables rondes ont examiné la place de la lecture dans nos vies quotidiennes, à l’aune de la société pressée et connectée qui est la nôtre. Une séance plénière a clôturé la journée.

Le public a pu apprécier les interventions de plusieurs spécialistes : **Nicholas Aumais**, responsable du développement de Communication-Jeunesse ; l’entrepreneur **Jonathan Bélisle**, poète et designer d’interactions ; **Véronique Fontaine**, présidente des Éditions Fonfon et présidente du comité numérique, technologie et innovation de l’ANEL ; **Bertrand Gervais**, professeur au département d’études littéraires de l’UQAM ; **Olivier Hamel**, bibliothécaire à la commission scolaire Marguerite-Bourgeois ; **Mélanie Jannard**, autrice ; **Nathalie Lacelle**, professeure en littératie médiatique, UQAM ; **Nicolas Langelier**, journaliste, auteur et éditeur, Atelier 10 ; **Noémie Larouche**, rédactrice en chef du magazine *CURIUM* ; **Mathieu Lauzon Dicso**, enseignant de français au Collège Marianopolis, coordonnateur du Prix des Horizons imaginaires ; **Dominique Lemieux**, directeur de la Maison de la littérature et de Québec en toutes lettres ; **Katy Roy**, fondatrice de La Bibliothèque Apothicaire ; **Égide Royer**, psychologue et spécialiste de la réussite scolaire, Université Laval ; **Éric Simard**, libraire-propriétaire et président de l’Association des libraires du Québec ; **Camillo Zacchia**, psychologue.

La séance plénière, avec l’essayiste et philosophe **Normand Baillargeon**, a été suivie d’un spectacle-performance de **Queen KA**.

Comité organisateur de la Journée Lire pour réussir 2019 :

- **Laurent Dubois**, directeur général de l’**UNEQ** et de la **Fondation Lire pour réussir**.
- **Louise Guillemette Labory**, bibliothécaire retraitée, administratrice de la **Fondation pour l’alphabétisation**.
- **Pénélope Jolicoeur**, directrice générale de **Communication-Jeunesse**.
- **Esther Laforce**, bibliothécaire, **Grande Bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)**.
- **Jean-Sébastien Marsan**, adjoint à la direction générale et directeur des communications de l’**UNEQ**.
- **Charles Prémont**, administrateur de l’**UNEQ** et de la **Fondation Lire pour réussir**, initiateur de la Journée Lire pour réussir 2017.
- **Isabelle Vaillancourt**, éditrice, **Publications BLD** (*Les Débrouillards, Les Explorateurs, Curium*).
- **L’Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)**.

La Nuit de la lecture

Depuis quatre ans, en France, le ministère de la Culture invite les intervenants du milieu du livre et les lieux culturels à ouvrir leurs portes pour offrir des animations gratuites sur le livre et la lecture.

Le 19 janvier 2019, le Québec s’est joint à la Nuit de la lecture avec des écrivains d’ici. Pour cette première édition montréalaise, en guise de « démarrage », l’UNEQ avait organisé une activité à la Maison des écrivains en offrant un programme de lectures varié qui s’adressait à tous les publics.

Pour la deuxième édition, le 18 janvier 2020, en collaboration avec la Fondation Lire pour réussir, l’UNEQ a déployé l’événement à travers le Québec. Les librairies, bibliothèques,

maisons de la culture et autres lieux culturels ont ouvert leurs portes la nuit tombée pour offrir 30 animations gratuites sur le livre et la lecture. D'Amos à New Richmond en passant par Gatineau, Montréal, Victoriaville, Trois-Rivières, Québec et Rimouski, des écrivains et des artistes ont rencontré le public à l'occasion d'activités gratuites autour de la lecture. Environ 1 300 personnes ont participé aux activités. Sur le site web lire-reussir.org, une carte interactive regroupe toutes les activités.

En 2020, le porte-parole de la Nuit de la lecture au Québec était l'écrivain Simon Boulerice. La couverture médiatique fut au rendez-vous : 28 médias couvrant tout le Québec ont relayé l'événement et parlé de l'importance de la lecture dans leurs pages et sur leurs ondes.

Cette seconde Nuit de la lecture au Québec a bénéficié du soutien de Québecor, du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'événement était également appuyé par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et le Réseau COOPSCO.

L'UNEQ croit que la Nuit de la lecture deviendra une tradition annuelle très populaire au Québec. L'événement a d'ores et déjà dynamisé des lieux culturels grâce à la rencontre, la découverte et le partage autour de la lecture, a pu créer de nouveaux liens avec le public et le fidéliser, a rendu l'acte de lire ludique et accessible, et a démontré que la lecture est un loisir bénéfique pour l'esprit, un moment de détente et de découverte culturelle. Créer un événement rassembleur mettant de l'avant le plaisir de la lecture à travers tout le Québec, (re)donner le goût de la lecture à ceux qui ne lisent pas ou peu, enfants et adultes, grâce à des activités gratuites : voilà l'ambition de la Nuit de la lecture.

« Notre Nuit de la lecture a été fabuleuse ! MERCI pour votre soutien et cette magnifique initiative ! »

Les Rendez-vous du premier roman, saison 2019-2020

La septième saison de lecture des Rendez-vous du premier roman a débuté en septembre 2019 et s'est poursuivie jusqu'en mars 2020.

Vingt clubs ont été formés, partout au Québec mais également en Colombie, où le club interuniversitaire de Bogotá rassemble des élèves et professeurs en traduction.

Un événement de célébration de la nouvelle saison a été organisé au Salon du livre de Montréal le 21 novembre 2019 : *Premiers romans : fous de lecture et promesses littéraires !* Animé par Claudia Larochelle, une table ronde faisait la part belle aux lectrices et lecteurs qui forment les clubs. Les autrices et auteurs sélectionnés étaient invités à assister à l'événement.

Pendant la saison de lecture, les membres des clubs ont lu une sélection de 20 premiers romans francophones : dix titres publiés au Canada et dix titres publiés en France.

Sélection franco-canadienne 2019-2020

Mère d'invention, Clara Dupuis-Morency (Triptyque)
Maisons fauves, Éléonore Goldberg (Triptyque)
Saint-Jambe, Alice Guéricolas-Gagné (VLB)
Une affection rare, Catherine Lemieux (Triptyque)
Feue, Ariane Lessard (La Mèche)
Ouvrir son cœur, Alexie Morin (Le Quartanier)
Ce qu'on respire sur Tatouine, Jean-Christophe Réhel (Del Busso)
La Trajectoire des confettis, Marie-Ève Thuot (Les Herbes rouges)
Faunes, Christiane Vadnais (Alto)
Tout savoir sur Juliette, Érik Vigneault (Le Cheval d'août)

Sélection hors-Canada 2019-2020

Ougarit, Camille Ammoun (Inculte)
Nafar, Mathilde Chapuis (Liana Lévi)
77, Marin Fouqué (Actes Sud)
Le Bal des folles, Victoria Mas (Albin Michel)
Matador yankee, Jean-Baptiste Maudet (Le Passage)
Une longue nuit mexicaine, Isabelle Mayault (Gallimard)
Sale gosse, Mathieu Palain (L'Iconoclaste)
Avant que j'oublie, Anne Pauly (Verdier)
Tous tes enfants dispersés, Beata Umubyeyi-Mairesse (Autrement)
Vigile, Hyam Zaytoun (Tripode)

Les lectrices et lecteurs se sont rencontrés régulièrement au sein de leurs clubs respectifs pour discuter, débattre et échanger leurs impressions, puis ont voté à la fin du mois de février 2020 pour élire leurs favoris.

Lauréats 2020

Le 25 mars 2020, l'identité des lauréates a été dévoilée par voie de communiqué : Victoria Mas (*Le Bal des folles*, Albin Michel) pour la sélection hors-Canada et Marie-Ève Thuot (*La Trajectoire des confettis*, Les Herbes rouges) pour la sélection franco-canadienne.

Tournée reportée

La tournée du printemps 2020 qui devait permettre aux lauréates et aussi aux auteurs « coups de cœur » de la sélection de rencontrer leurs lecteurs dans plusieurs villes du Québec a été reportée à l'automne en raison de la pandémie. D'autre

part, les deux lauréates se rencontreront au printemps 2021 pour des rencontres avec leurs lecteurs, notamment pendant le Festival littéraire international Metropolis bleu de Montréal.

Participation au Festival du premier roman de Chambéry

La 33^e édition du Festival du premier roman de Chambéry ayant été annulée, les lauréates Marie-Ève Thuot et Victoria Mas participeront aux Extras du festival du 9 au 11 octobre 2020.

Les Rendez-vous du premier roman sont coordonnés par l'UNEQ, la Fondation Lire pour réussir et le Festival du premier roman de Chambéry, en partenariat avec l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et le Festival littéraire international Metropolis bleu de Montréal, grâce au financement du gouvernement du Québec et du Conseil des arts du Canada.

Livres comme l'air

Livres comme l'air est l'événement qui marque la Journée internationale des écrivains emprisonnés, le 15 novembre.

En 2019, les trois organismes fondateurs étaient fiers de présenter la 20^e édition et ont voulu la souligner de façon exceptionnelle au Salon du livre de Montréal, du 20 au 25 novembre.

Samedi le 23 novembre 2019, à 16 h à la Grande Place du salon, dans une version plus émouvante que jamais animée par Laurent Dubois, directeur général de l'UNEQ, la comédienne Marie Michaud et le comédien Michel Lapierre ont lu des remerciements reçus de la part de certains écrivains libérés.

Les écrivains Michel Marc Bouchard et Larry Tremblay sont montés sur la scène de Livres comme l'air pour présenter les prisonniers avec lesquels ils avaient déjà été jumelés par le passé. Ils ont évoqué la situation de leurs jumelés qui, lors de l'événement, étaient toujours emprisonnés.

Anaïs Barbeau-Lavalette, David Goudreault et Stanley Péan participaient pour la première fois à l'édition montréalaise.

Pour une deuxième année, le porte-parole de Livres comme l'air était l'auteur et illustrateur Jacques Goldstyn. Sur place, il a réalisé des illustrations inspirées par les mots qu'il entendait lors de l'intervention des autres artistes.

Depuis la création du projet en l'an 2000, Livres comme l'air a contribué à la libération de 117 écrivains.

Jumelages au Salon du livre de Montréal 2019 :

- Anaïs Barbeau-Lavalette et **Nouf Abdulaziz Al Jewari** (Arabie saoudite)
- Michel Marc Bouchard et **Jihad Asad Mohamed** (Syrie)
- David Goudreault et **Nedim Türfent** (Turquie)
- Stanley Péan et **Trân Thi Nga** (Vietnam)
- Larry Tremblay et **Ilham Thoti** (Chine)

L'UNEQ rappelle que Livres comme l'air ne bénéficie d'aucun soutien financier et que la plupart des personnes impliquées dans l'organisation de ce projet le font bénévolement.

« Cette cérémonie haute en solidarité et en sensibilité m'a profondément émue : un véritable cadeau ! Merci de votre invitation et merci pour ce devoir de mémoire envers ces hommes et femmes de lettres. »

Livres comme l'air en région

Livres comme l'air est un événement « modulaire », avec un kiosque et/ou une cérémonie de lecture des dédicaces, que l'on peut aisément déplacer et adapter. Des écrivains de plusieurs régions du Québec se sont ainsi mobilisés pour réclamer la libération d'écrivains emprisonnés ou persécutés à travers le monde.

Liste des jumelages

Salon du livre de Rimouski, 1^e édition de la Cérémonie de lecture des dédicaces : 9 novembre 2019

- Annie Landreville et **Huang Qi** (Chine)
- Mylène Fortin et **Nazli Ilıcak** (Turquie)
- Marie-Claude St-Laurent et **Galal El-Behairy** (Égypte)
- Yvon Rivard et **Razan Zaitouneh** (Syrie)
- Marie-Hélène Voyer et **Amanuel Asrat** (Érythrée)
Animation : Katerie Lemmens

Salon du livre de l'Outaouais, 2^e édition de la Cérémonie de lecture des dédicaces : 29 février 2020

- Catherine Voyer-Léger et **Nedim Türfent** (Turquie)
- Serge Cham et **Trân Huynh Duy Thuc** (Vietnam)
- Vianney et **Roberto Saviano** (Italie)
- Jean Fahmy et **Trân Thi Nga** (Vietnam)
- Margaret Michèle Cook et **Nouf Abdulaziz Al Jewan** (Arabie saoudite)
Animation : Jean Boisjoli (invité d'honneur du Salon)

Salon du livre de Trois-Rivières (26 au 29 mars 2020),

La cinquième édition de Livres comme l'air a été annulée en raison de la pandémie de la COVID-19.

La Ligue d'improvisation littéraire

La Nuit blanche à Montréal de MONTRÉAL EN LUMIÈRE : la Ligue d'improvisation littéraire en vert, verre et vers

L'UNEQ participe à la Nuit blanche à Montréal depuis ses débuts.

Pour sa 16^e participation, le 29 février 2020 à la Maison des écrivains, l'UNEQ s'est arrimée au thème du vert, en invitant les écrivaines et écrivains Marie-Célie Agnant, Michel Marc Bouchard, Jean-Paul Daoust, Michel Duchesne, Catherine Lalonde et Audrée Wilhelmy à lire de courts extraits tirés de leurs œuvres. Un comédien, Réal Bossé, deux comédiennes, Diane Lefrançois et Marie Hélène Thibault, ainsi qu'un musicien, Yves Morin, ont improvisé à la suite des extraits. Un spectacle unique pendant lequel les œuvres littéraires des uns étaient revisitées par la créativité spontanée des autres. La soirée était animée par le comédien Christian Laporte.

Écrivains en résidence

L'UNEQ coordonne des programmes de résidences d'écriture avec le Conseil des arts de Montréal (CAM) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). L'UNEQ veille à faciliter l'intégration des écrivains qui obtiennent des résidences d'écriture et soutient l'atteinte de leurs objectifs.

Fortner Anderson et Laure Morali

Le poète Fortner Anderson ainsi que la poète et auteure de récits Laure Morali ont remporté en septembre 2019 des bourses d'écriture assorties de projets de médiation culturelle, respectivement dans les bibliothèques de Pierrefonds et de Saint-Léonard. Ces résidences de six mois se sont déroulées d'octobre 2019 à avril 2020 pour Laure Morali et de janvier à juin 2020 pour Fortner Anderson (à compter du mois de mars, le poète a poursuivi ses activités exclusivement sur le Web).

Pour la quatrième année consécutive, ces résidences d'écriture en bibliothèque ont été mises sur pied grâce à un partenariat entre le CAM et l'UNEQ, en collaboration avec les Bibliothèques de Montréal. L'objectif de ces résidences est de familiariser le public avec le travail des écrivains et de permettre à ceux-ci de réaliser un projet artistique de concert avec la communauté de la bibliothèque participante, tout en poursuivant leur propre travail de création.

Joaquín De La Torre

Cette résidence, qui s'est déroulée du 3 septembre au 29 novembre 2019, a été rendue possible en vertu d'une entente de coopération entre le CALQ et le Fondo Nacional para la Cultura y la Artes (FONCA), à Mexico.

Joaquín De La Torre souhaitait compléter la rédaction d'un essai créatif (composé de 16 textes) sur un sujet des plus actuel : le mythe du succès individuel dans une économie néolibérale. Pour ce faire, il s'est inspiré d'un concept aristotélicien, l'harmatia, soit l'erreur fatale du héros de tragédie, pour critiquer le mythe du succès individuel.

Lola Mansour

Cette résidence a pu être organisée grâce au programme Échanges d'écrivains et de bédéistes entre le Québec et la Fédération Wallonie-Bruxelles, partenaire du CALQ.

Lola Mansour a atterri à Montréal à la date prévue, le 1^{er} mars 2020, mais elle a dû rentrer à Bruxelles à la mi-mars en raison de la pandémie.

Opuscles, littérature québécoise mobile

Opuscles, plateforme de promotion de la littérature québécoise créée en 2013 par l'UNEQ et le Laboratoire NT2 (Université du Québec à Montréal), continue de prendre de l'ampleur. La sélection À lire, coordonnée par l'UNEQ, offre 121 textes inédits d'autrices et auteurs membres de l'UNEQ ayant été finalistes ou lauréats de prix littéraires. On y trouve un éventail de genres littéraires assez vaste : poésie, nouvelles, récits, essais, contes, et la section 12-17 ans s'adressant aux adolescents.

Les auteurs publiés dans la section À lire peuvent également enregistrer leur texte en studio pour offrir un mode de diffusion audio de leurs œuvres.

Ont été publiés sur *Opuscles* du 1^{er} novembre 2019 au 31 mai 2020 : Nora Atalla, Lucie Bergeron, Marie-Christine Boyer, Daniel Canty, Maude Deschênes-Pradet, Anne-Marie Desmeules, Ariane Gélinas, Éric Mathieu et Christiane Vadnais.

Minigalerie de l'UNEQ

Inaugurée en 2013 à la Maison des écrivains, la minigalerie de l'UNEQ continue de présenter des expositions qui font la part belle à la littérature.

- **Sculpter les mots : rétrospective de Viatour-Berthiaume.** 19 septembre au 5 décembre 2019.

Vernissage le 19 septembre dans le cadre du Festival international de la littérature (FIL). En revisitant les mots des auteurs Boucar Diouf, Fred Pellerin, Kim Thúy et Michel Tremblay, le duo de sculpteurs Viatour-Berthiaume laisse libre cours à son imagination. Mêlant beauté, ingéniosité et espièglerie, les œuvres racontent des histoires drôles, poétiques et dramatiques créant des rencontres entre les métiers d'art d'expression et la littérature.

En raison de la pandémie, l'exposition du printemps 2020, en partenariat avec le Festival de la bande dessinée de Montréal, a dû être annulée.

WendaKébec

« Rencontre intime entre mots et musique » et entre l'âme québécoise et l'âme autochtone, ce spectacle littéraire et musical avec Jean Désy (lecture), Andrée Levesque-Siouï (chant, percussions) et Frédéric Dufour (guitare) s'est déroulé le 7 décembre 2019 à la Maison des écrivains. Une initiative de La Traversée, atelier de géopoétique, et l'UNEQ.

La Traversée

La soirée-hommage à Jean Morisset et Éric Wadell, qui devait avoir lieu le 28 mars 2020 à la maison des écrivains, avec Chloé Sainte-Marie, Jean Morisset, Éric Waddell et le guitariste Réjean Bouchard, a été annulée en raison de la pandémie.

L'UNEQ DANS LES RÉGIONS

En 2019-2020, l'UNEQ a poursuivi ses activités et sa présence en région mais plusieurs ont été annulées en raison de la pandémie.

Bas-Saint-Laurent

- Livres comme l'air au Salon du livre de Rimouski le 9 novembre 2019.

Capitale-Nationale

- Deux formations de l'UNEQ ont été offertes à la Maison de la littérature à Québec (*L'autoédition : pour qui ? pourquoi ? comment ?* et *Convaincre un éditeur : de la soumission du manuscrit à la négociation du contrat - volet littérature jeunesse*). Les écrivains demeurant à plus de 50 km du lieu de formation ont vu leurs frais de déplacement et d'hébergement remboursés. Ainsi, des auteurs provenant de régions environnantes ont pu, à moindre frais, assister la formation.
- Une présence de l'UNEQ et plusieurs événements étaient prévus au Salon international du livre de Québec, malheureusement annulé en raison de la pandémie.

Outaouais

- Livres comme l'air au Salon du livre de l'Outaouais le 29 février 2020.

Dans toutes les régions du Québec

- Des activités de la Nuit de la lecture 2020, coordonnée par l'UNEQ, ont eu lieu dans plusieurs régions du Québec.
- Rencontres d'auteurs coordonnées par l'UNEQ dans le cadre des programmes Tournées-rencontres et Parlez-moi d'une langue !

Comité des régions

Une nouvelle mouture du comité des régions a été annoncée en janvier 2020.

Voici sa nouvelle composition :

- cinq ambassadrices et ambassadeurs de l'UNEQ en région nommés par la direction de l'UNEQ : Michel Côté, Valérie Harvey, Anne-Brigitte Renaud, Charles Sagalane et Érika Soucy ;
- un représentant des membres en région élu au conseil d'administration : Pierre-Luc Landry ;
- une coordonnatrice du comité provenant de l'équipe de l'UNEQ : Stéphanie Lemétais ;
- le directeur général de l'UNEQ : Laurent Dubois.

Les ambassadrices et ambassadeurs nommés ont dorénavant le mandat de représenter l'UNEQ dans les régions et d'être une courroie de transmission entre l'UNEQ et les membres en région. Ils peuvent être appelés à représenter l'UNEQ lors de manifestations littéraires (dans les salons du livre par exemple) ou de faire connaître ses actions et ses services dans le cadre, par exemple, de cours dans les universités. D'autres projets à l'initiative des ambassadrices et ambassadeurs peuvent être menés dans l'idée de créer du lien.

Format papier, un nouveau périodique par et pour les membres

Toujours dans l'idée de conserver un lien avec les membres de toutes les régions, l'UNEQ crée un nouveau périodique bimensuel qui sera imprimé et envoyé par la poste à tous ses membres.

Les deux premiers numéros seront réalisés sous la direction éditoriale d'Érika Soucy. Les membres recevront le premier numéro de *Format papier* dans leur boîte aux lettres au début du mois de septembre 2020.

Bourses d'écriture coordonnées par l'UNEQ

En 2020, les jurys de la bourse Jean-Pierre-Guay—Caisse Desjardins de la culture et de la bourse Charles-Gagnon étaient composés de membres de l'UNEQ résidant dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudières-Appalaches. Depuis 2019, l'UNEQ sollicite des membres en région pour former les jurys de ces deux bourses d'écriture.

PRÊTS ET LOCATIONS DE SALLES

Pour la tenue d'événements littéraires, l'UNEQ met à la disposition de ses membres et de ses partenaires, en prêt ou en location, deux salles de la Maison des écrivains : le Salon Émile-Nelligan, au rez-de-chaussée, et la salle de conférence – Bibliothèque Bruno-Roy, au deuxième étage.

Du 1^{er} novembre 2019 au 13 mars 2020, la Maison des écrivains a accueilli :

- cinq lancements de livres ;
- sept événements littéraires organisés par des membres de l'UNEQ ou par des organismes littéraires (le Festival international de la littérature, le Festival de la poésie de Montréal) ;
- 14 ateliers d'écriture et formations offerts par des organismes ou par des écrivains membres de l'UNEQ ;
- les réunions trimestrielles des conseils d'administration de l'Académie des lettres du Québec, du Centre québécois du P.E.N. international et de l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD).

À noter, 18 événements ont été annulés en raison de la pandémie.

« Vous êtes tellement bien organisés. Félicitations, vous faites en tout temps un travail extraordinaire. »

Équipes

Membres du conseil d'administration

Suzanne Aubry, présidente (depuis mai 2017)
Mélissa Verreault, vice-présidente
Charles Prémont, secrétaire-trésorier
Pierre-Luc Landry, administrateur et représentant des régions
Karine Légeron, administratrice
Mathieu Boutin, administrateur
Karine Rosso, administratrice

Équipe de l'UNEQ

Laurent Dubois, directeur général
Jean-Sébastien Marsan, adjoint à la direction générale et directeur des communications
Sylvie Couture, directrice administration et finances
Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et services aux membres
Denise Pelletier, responsable des programmes d'animation
Stéphanie Lemétais, chargée de projets et coordonnatrice du Comité des régions
Hélène Gadé, chargée de projets en communications et marketing
Marie-Andrée Boivin, chargée de communications
Marine Vigneux, adjointe administrative et comptable
Astrid Hédou, agente de développement numérique
Danielle Létourneau, intendante de la Maison des écrivains

Comité des régions en 2019-2020

Michel Côté, ambassadeur
Valérie Harvey, ambassadrice
Pierre-Luc Landry, représentant des membres en région élu
Stéphanie Lemétais, coordonnatrice du Comité
Anne-Brigitte Renaud, ambassadrice
Charles Sagalane, ambassadeur
Erika Soucy, ambassadrice

Comité Égalité hommes-femmes en 2019

Karine Rosso (responsable du Comité)
Isabelle Boisclair
Louise Dupré
Jonathan Lamy
Pierre-Luc Landry
Maude Nepveu-Villeneuve

Collaboratrice pour la recherche : **Charlotte Comtois**

Membres d'honneur

Gérard Bessette †
Gérard Bergeron †
Marie-Claire Blais
Nicole Brossard
Pierre Dansereau †
Paule Daveluy †
Marcel Dubé †
Jacques Ferron †
Gratien Gélinas †
André Gervais
Roland Giguère †
Jacques Godbout
Anne Hébert †
Gilles Hénault †
Douglas-Gordon Jones †
Paul-Marie Lapointe †
Monique LaRue
Rina Lasnier †
Félix Leclerc †
Roger Lemelin †
Françoise Loranger †
Antonine Maillet
André Major
Clément Marchand †
Claire Martin †
Gaston Miron †
Pierre Morency
Fernand Ouellette
Anthony Phelps
Alphonse Piché †
Jean-Guy Pilon
Claude Robinson
Gabrielle Roy †
Janou Saint-Denis †
Félix-Antoine Savard †
Yves Thériault †
Michel Tremblay
Bertrand Vac †
Gilles Vigneault

In memoriam

Fernande Saint-Martin : 11 décembre 2019
Pierre Cadieu : 27 décembre 2019
Gilles Gemme : 23 janvier 2020
Gilberte Barrette : 29 avril 2020

' UNEQ

UNION DES ÉCRIVAINES
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Maison des écrivains

3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8
514 849-8540 | sans frais 1 888 849-8540

uneq.qc.ca

ecrivez@uneq.qc.ca

L'UNEQ bénéficie du soutien financier de:



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

Québec 